

# Compte rendu de la réunion des Délégués du Personnel du 25 mars 2010

Vous trouverez ci-dessous les questions posées à la Direction par vos délégués du personnel C.F.T.C lors de la réunion du 25 mars 2010.

## SECTEUR LOGISTIQUE :

1. **Question C.F.T.C :** Il y a toujours un manque de personnel dû aux absentéismes. Que peut-on faire ?

**Réponse Direction :** M. ROSTOUCHER répond qu'un point sera fait vendredi 26/03/2010 avec les responsables Production en ce qui concerne le remplacement en logistique.

## SECTEUR PTC :

2. **Question C.F.T.C :** Lorsqu'il y a une présentation de ligne, celle-ci devrait être faite lors d'une réunion d'information. Alors pourquoi a-t'elle été faite lors de la réunion expression des salariés ?

**Réponse Direction :** M. ROSTOUCHER rappelle que depuis toujours les réunions d'expression sont précédées d'une réunion d'information. Dans ce cas précis, il s'agissait de la présentation de la ligne et le temps de l'expression des salariés a été adapté compte tenu de l'ajout de ce point (2h à 2h30 en fonction des questions des collaborateurs). L'ensemble des collaborateurs a pu s'exprimer.

3. **Question C.F.T.C :** G3-2 : Lors de la réunion DP du 25 février 2010, un nouveau délai devait être demandé au fournisseur par les méthodes pour le gabarit des B8. Qu'en est-il ?

**Réponse Direction :** M. ROSTOUCHER fait savoir que le délai de fin avril (23 avril 2010) a été confirmé lors des expressions des salariés par le service Méthodes.  
Le point relatif à la modification des cadres est en place depuis le 2 mars 2010 (Semaine 9 au lieu de Semaine 10/ 2010 comme initialement prévu).

### **SECTEUR MONTAGE :**

4. **Question C.F.T.C :** W212 - POSTE 10-15 : Les personnes se plaignent du froid au passage des caristes lorsque les portes s'ouvrent. Pourrait-on mettre un paravent comme sur la ligne W204 ?

**Réponse Direction :** M. ROSTOUCHER répond négativement car, pour l'instant, le besoin de paravents ne semble pas une nécessité sur toutes les équipes.

De plus, grâce au nouveau système gravitaire dont la présentation a été faite en CHSCT, il y aura moins de passage de petits trains dans cette zone.

### **DIVERS :**

5. **Question C.F.T.C :** Pourquoi le système de commande de vêtements de travail a changé ? Avant, le personnel recevait une feuille à remplir avec les différentes possibilités, alors que cette année, des managers n'ont pas communiqué les différents choix possible ? (ex. : de nombreuses personnes n'étaient pas au courant que les sweat-shirts étaient de nouveau sur la liste).

**Réponse Direction :** M. ROSTOUCHER rappelle que les sweat-shirts ont été rajoutés en dotation sur la liste pour répondre à la demande des délégués du personnel.

Puis il explique que la procédure existe mais qu'elle peut être améliorée et donc subir des modifications ; ainsi, le système de commande a changé depuis l'année dernière et est entièrement informatisé. Par contre, lorsqu'on lance la dotation, il y a toujours un flash et une note de service qui sont diffusés avec toutes les informations nécessaires, à charge pour les différents managers de diffuser l'information et d'imprimer les documents pour les personnes qui n'ont pas d'accès informatique.